

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 491 M Aufort est admise a solde mensuelle pour compter du 1er avril 1950.

n° 491 M

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
3 mai 1950

Numéro JO  
n° 5 du 01/05/1950

Date du numéro  
1 mai 1950

### TEXTE INTÉGRAL

M Malhène (Marie) auxiliaire dadylodai graphe, classée la 2° catégorie, en service et aux ftnaaices, est admise a solde mensuelle pour compter du 1 avril 1950.